

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes
1 10 57

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 8 FEVRIER 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE**

OBJET : Soutien aux actions de sensibilisation à l'Europe : 1ère répartition.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué aux relations internationales et européennes - interventions humanitaires, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'objet du présent rapport est de proposer à la commission permanente le soutien du Conseil départemental à des opérateurs dynamiques menant des actions de sensibilisation à la citoyenneté européenne et d'information sur l'Europe.

La Collectivité départementale s'engage au quotidien pour une Europe plus forte, solidaire avec les plus fragiles et créatrice de richesses.

Parmi les objectifs des dispositifs développés par le Conseil départemental pour répondre aux enjeux posés par la construction européenne, s'impose celui de renforcer le sentiment d'appartenance à la citoyenneté européenne, à travers un programme favorisant différents types d'actions :

- Actions encourageant la mobilité des jeunes au sein de l'Union européenne ;
- Actions contribuant à une plus grande information sur la construction européenne et une meilleure connaissance des pays membres.

Sur ce dernier axe, le Conseil départemental soutient des dispositifs facilitant l'émergence d'une citoyenneté européenne propre au territoire départemental et œuvre au rapprochement des citoyens des Bouches-du-Rhône avec l'Union européenne. Ces actions permettent :

- De contribuer et favoriser les actions européennes de coopération et de sensibilisation à la citoyenneté ;
- L'accès des habitants à une information de qualité sur l'Europe et de la culture européenne ;
- Aux jeunes du territoire de se saisir des opportunités offertes par l'Europe ;
- De soutenir des projets innovants de célébration de la Fête de l'Europe.

Le Conseil départemental souhaite donc encourager spécifiquement les projets de la société civile ayant pour but de favoriser les actions européennes de coopération et de sensibilisation à la citoyenneté au travers de :

- L'association Eurocircle, association et Centres d'Information Europe Direct, qui est un organisme d'appui au montage de projets transnationaux développant et réalisant des projets innovants dans différents domaines d'actions : activités d'information, de conseil, d'accompagnement, de partenariat et développement de projets. Cette association étudie,

coordonne et développe les moyens à mettre en œuvre pour favoriser la sensibilisation du public sur les questions de citoyenneté, de promotion culturelle, sociale et économique.

- Du Centre Franco-Allemand de Provence, acteur incontournable dans le domaine des échanges franco-allemand et du dialogue entre l'Europe et les pays du bassin méditerranéen : forum franco-allemand de la méditerranée, cercle de lecture, cours de langue, informations sur les programmes européens que l'Allemagne souhaite mettre en œuvre avec la France.
- D'une association sélectionnée dans le cadre de l'appel à projets de la Fête de l'Europe 2019 du Conseil départemental : La Maison de l'Europe de Provence. Cette association œuvre pour le développement d'un civisme européen et au rapprochement de ses peuples. Elle est également reconnue comme centre d'information associé à l'Union Européenne et au Conseil de l'Europe. Tout au long de l'année, elle offre plusieurs types d'activités : des débats d'actualité, de la formation scolaire, des rencontres entre les citoyens européens et les députés, les responsables de l'Union Européenne et du Conseil de l'Europe. Elle organise et participe à des manifestations avec différents partenaires dont les Collectivités territoriales.

L'appel à projets de la Fête de l'Europe 2019 est la concrétisation de l'effort que souhaite porter le département sur cet enjeu fort, en particulier chez les jeunes. Il vise à stimuler les coopérations entre les acteurs des champs éducatif, artistique, sportif et culturel, notamment en favorisant l'intégration sociale, l'acquis de connaissances, la cohésion, la mobilité des jeunes au sein de l'Union européenne et l'ouverture aux autres. En 2019, le Conseil départemental renforce le dispositif en initiant un partenariat tripartite avec la Représentation régionale de la Commission européenne et le Bureau de liaison du Parlement européen à Marseille. La priorité a été donnée aux activités qui tendent à faire de la pédagogie sur les élections européennes qui se dérouleront en France le 26 mai 2019 et à encourager les électeurs à aller voter ; il s'agit là d'inciter l'expression démocratique et les engagements citoyens. Il est par ailleurs question de promouvoir l'héritage culturel européen à travers la gastronomie européenne, vecteur de rassemblement entre les peuples. Cet appel à projet a également pour objectif d'amplifier la communication sur les apports concrets de l'Union européenne au niveau départemental, à stimuler le débat local européen, à apporter un angle nouveau à la communication sur l'Europe et à contribuer aux manifestations européennes en 2019.

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation le tableau ci-joint :

- les demandes de subvention de fonctionnement formulées par des associations des Bouches-du-Rhône pour des projets de sensibilisation à la citoyenneté européenne ;
- l'attribution, au titre de 2019, dans le cadre du dispositif « Coopération Européenne », des subventions pour un montant total de 55 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL